

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	24

Date de la Convocation
30/05/2024

Date d'affichage
30/05/2024

OBJET

SUBVENTION coopérative
scolaire Maternelle Pré des
Saules - Spectacle

Séance du 10 juin 2024 _____

L'an Deux Mil Vingt Quatre _____

Et le dix _____

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**

Présents : RAVET V. - MILLET D. - PITTION V. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - FRATTER M. - BOURGEON A. - BARBERIS P. - BOURDONNAY C. - RHODET F. - PERDRIX T. - DE MATOS C. - BARBIER M. - K. HASSOUN - LADRE R.

Absents: ARMETTA C. - PARIS-CADET J. - GROSSIORD A.

Procuration est donnée par PICHON H à NIOGRET C

Procuration est donnée par KILIC D à V. RAVET

Procuration est donnée par OZDEMIR Y à FRATTER M.

Procuration est donnée par MOREIRA J. à MILLET D.

Secrétaire de Séance: BARBERIS Peggy

Rapporteur : C. NIOGRET

Mme NIOGRET, fait part de la demande de l'école des saules pour l'organisation de son spectacle le 31 mai. Afin de financer la réalisation des costumes pour ce spectacle, elle propose d'allouer la somme de 200€ à la coopérative scolaire de la maternelle Pré des Saules.

Le conseil MUNICIPAL APRES EN VOIR DELIBERE

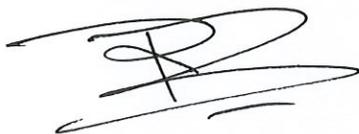
DECIDE l'attribution d'une subvention de 200 €

DIT QUE LA SOMME SERA PRISE SUR LE COMPTE 6574 du BP 2024

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité

DONNE acte à Madame le Maire, des actes de gestion définis ci-dessus dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée en application de la loi du 17 Décembre 1970.

Le Secrétaire de Séance
P. BARBERIS



Suivent les signatures
(Pour copie conforme)
Le Maire,
V. RAVET




Accusé de réception en préfecture
001-210100319-20240610-D_2024_06_10_08-DE
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024